



# APAJH

Creuse

## En Marche !

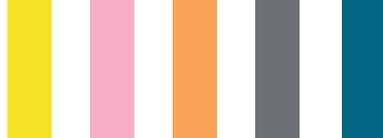


Dossier :  
**CPOM : un contrat  
qui nous engage**

# L'été de tous les possibles

Magazine de l'APAJH de la Creuse n°91 - Juillet 2022





## SOMMAIRE

- p3 | **Un nouveau quinquennat s'ouvre**  
Association
- p3 | **Un colloque mobilisateur**  
Association
- p4 | **Quand on parlait de bon matin...à joëlette !**  
Association
- p5 | **Aller plus loin**  
Siège Social
- p5 | **Don de soi**  
Pôle Education et Apprentissages
- p 6 à 9 | **CPOM : un contrat qui nous engage**  
Association
- p10 | **Je donne donc je suis**  
Pôle Habitat - Vie Sociale
- p11 | **La mobilité, c'est permis**  
Pôle Travail et Emploi Accompagné
- p11 | **Travail à chaud**  
Pôle Travail et Emploi Accompagné

**APA JH Creuse**  
23, rue Sylvain Blanchet  
23000 GUÉRET  
05 55 52 49 88  
[www.apajh23.com](http://www.apajh23.com)

### Directeur de publication :

Président APA JH Creuse

### Rédaction :

Virginie Lorthioir  
(sauf mentions contraires)

### Crédits photo :

APA JH de la Creuse, Freepik et  
Julie Cartalade

### Maquette & Impression :

GC Concept - 36250 Saint-Maur Tirage  
: 1350 ex

Numéro ISSN : 1296-2767

Vous souhaitez réagir à un article ?



[servicecommunication@apajh23.fr](mailto:servicecommunication@apajh23.fr)

# L'ÉDITO

## du président Patrick Colo



### Murs solides et désir d'ailleurs.

L'Assemblée Générale 2022 s'est tenue le 16 juin 2022. Instance suprême de l'Association, elle a permis aux adhérents de prendre connaissance de l'exécution des mandats confiés aux administrateurs durant l'année 2021 et d'approuver leur exercice.

Outre la validation des comptes, j'ai pu y faire état de la réalisation de l'engagement majeur que j'avais pris, avec le Directeur Général, à propos du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens : la signature a bien eu lieu en 2021, le 23 décembre.

L'engagement de toutes nos équipes pendant les épisodes du COVID a également été souligné. Comme a été soulignée l'injustice qui tient à l'écart des mesures salariales une grande partie des métiers qui œuvrent dans nos établissements.

A leurs côtés, nous poursuivrons nos actions pour obtenir gain de cause en 2022.

A l'issue de cette Assemblée Générale, nous avons tenu une Assemblée Générale Extraordinaire qui a permis l'approbation d'une rénovation de nos Statuts et de notre Règlement Intérieur.

A cette occasion, le nombre de membres du

Conseil d'Administration est passé de 27 à 21, eu égard à la réalité des candidatures et des présents.

Il faut parler de l'avenir. Au risque d'apparaître redondant, il se résume à un seul concept pour notre APA JH : l'inclusion.

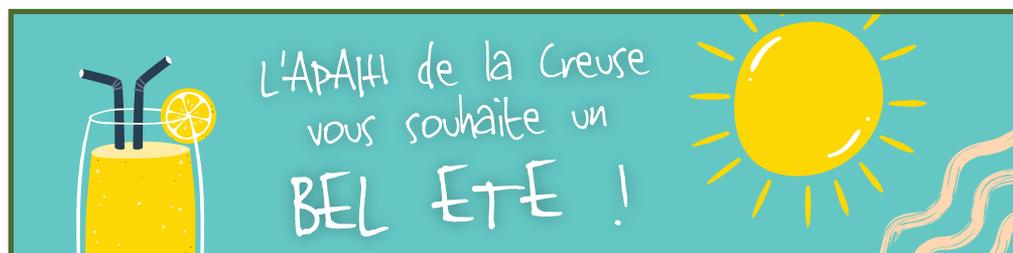
Dès cette année, et pour les quatre qui vont suivre, nous avons entrepris cette refondation inclusive de tous nos domaines d'activité. Elle se traduira par des avancées citoyennes concrètes pour les jeunes et les adultes que nous accompagnons.

Je terminerai mes propos pour rendre hommage à notre Directeur Général, Stéphane Lasnier. Il a décidé d'ouvrir un nouveau chapitre de sa carrière en dehors de notre Association.

Ce départ n'est pas une surprise, bien que nous lui ayons proposé de conduire le CPOM. L'APA JH de la Creuse regrette son choix de quitter ses fonctions et le remercie pour le travail effectué et les services rendus dans la mission qui lui a été confiée de restructuration afin d'assurer la perpétuation de l'action cinquantenaire. Mission dans laquelle il a fait preuve d'un engagement, d'un professionnalisme, d'une loyauté et d'une probité exceptionnels.

Au nom du Conseil d'Administration, je lui souhaite pleine réussite dans sa nouvelle aventure professionnelle.

« On a beau rêver de boissons : quand on a réellement soif, il faut se réveiller pour boire. » Sigmund Freud.



# UN NOUVEAU QUINQUENNAT S'OUVRE

Association



Le Président à la tribune.

L'assemblée générale de l'APA JH de la Creuse s'est tenue le 16 juin dernier au centre MGEN Alfred Leune de Sainte-Feyre.

L'occasion de faire le bilan moral et financier de l'année écoulée, marquée une nouvelle fois par la Covid et ses nombreuses contraintes.

Les différents intervenants ont tour à tour évoqué des éléments significatifs

de l'année 2021 à savoir : la signature du CPOM et la volonté de favoriser l'inclusion des personnes accueillies.

Ce moment particulier a permis de mettre en avant l'équilibre et la force de l'association avec des finances saines et l'annonce de nombreux projets qui devraient voir le jour au cours des mois à venir. Cette dynamique positive est un symbole fort avant le colloque du 28 septembre qui marquera les 50 ans de l'association.

À titre d'exemple de cette transformation liée notamment au CPOM et ses axes de travail, retenons le mouvement de nos IME vers le milieu dit « ordinaire ». De même, une classe inclusive va s'ouvrir à Saint-Sulpice-le-Guérotois à la rentrée prochaine : c'est le fruit d'une volonté commune incluant le Maire de la commune, les administrateurs ainsi

que la Direction du Pôle Education et Apprentissages et ses services.

Cette assemblée générale studieuse a démontré la bonne santé, la sérénité de l'association et sa capacité par une politique de projets de répondre aux attentes des familles pour faire vivre par l'exemple une société de inclusion.

Christian Laurance  
Secrétaire général



L'assemblée générale a pu renouer avec la tradition des "pots de l'amitié" : un grand merci aux jeunes des ateliers de professionnalisation de l'IME de la Ribe pour le buffet !

# UN COLLOQUE MOBILISATEUR

Association

Une délégation composée de salariés et d'administrateurs de l'APA JH de la Creuse a participé au colloque scientifique organisé par nos voisins de l'APA JH de la Vienne : « l'autisme tous les âges de la vie, agir pour une vie de qualité ».

Il faut noter que l'autisme concerne une personne sur 100 dont les deux tiers sont des adultes et plus de 700 000 autistes sont recensés dans notre pays..

Ce temps de réflexion a permis d'aborder bon nombre de sujets autour de l'autisme notamment les questions de neuro-développement, de diagnostic, de dépistage, de prise en charge et la nécessité absolue d'interventions précoces.

Au cours de ces deux journées, nous avons mesuré les progrès réalisés tant dans le domaine du diagnostic que dans les parcours de soins proposés même s'il reste encore beaucoup à faire. Nous avons assisté à des interventions de grande qualité permettant une meilleure compréhension des TSA et nous convaincre que nous pouvons, à notre échelle, mettre en place un travail et des stratégies pour une meilleure qualité de la prise en charge .

L'intervention sur la mise en place d'une plateforme pour l'accueil des enfants âgés de moins de 7 ans a retenu toute notre attention par sa pertinence, permettant d'aller vite dans la prise en charge, l'écoute des familles et des enfants et des adolescents pour dessiner des parcours de soins adaptés.

Plusieurs interventions ont traité du diagnostic dans sa dimension cognitive, et nous retiendrons la formule du professeur de neuro-pédiatrie Vincent Des Portes faisant passer des messages préventifs : « un signe n'est pas un diagnostic » ou « l'autisme ne touche pas simplement le cerveau mais bien l'ensemble du corps ».

Nous sommes restés très attentifs dès lors qu'il s'est agi d'évoquer les expériences concernant l'inclusion scolaire qui ont un impact sur la trajectoire de développement des enfants, la place des parents dans la réussite des parcours. Un colloque mobilisateur, un colloque qui fait du bien et ouvre des perspectives nouvelles pour les équipes.

Christian Laurance  
Secrétaire général



# QUAND ON PARTAIT DE BON MATIN... À JOËLETTE !

Association



**Le samedi 28 mai 2022 se déroulait à Saujon la 14<sup>ème</sup> édition du championnat du monde de Joëlette.**

La course consistait à parcourir 12 km en tractant une joëlette, sur un parcours semi tout-terrain, avec un équipage constitué d'une personne en situation de handicap transportée et de 4 coureurs. 71 équipes étaient sur la ligne de départ, dont 15 italiennes et 7 réunionnaises. Parmi celles-ci, une équipe de l'IME de Grancher et une du foyer d'hébergement APAJH de Guéret.

Celle du Foyer de Guéret courait sous l'égide du SPAC (Sport et Partage Adapté Creusois). Elle était composée de 3 résidents (Valentin, Damien, Aurélie) et de 2 professionnels éducatifs (Jean-Marc et Félix). L'équipe était accompagnée de 2 autres résidents, Patrick en qualité de remplaçant et David, chargé du reportage photo avant, pendant et après l'épreuve. Pour relever ce défi, des entraînements hebdomadaires ont été mis en place par Félix et Jean-Marc depuis le début de l'année 2022.

Pour leur première participation, l'objectif était de se faire plaisir et de terminer la course, sans aucune prétention de performance. L'équipe a atteint son objectif. Ils ont terminé la course 67<sup>èmes</sup> en 1h42 sous un soleil de plomb. Tous se projettent déjà dans la prochaine compétition. Damien évoque des difficultés du fait des conditions météorologiques : « Les 12 kms ont été durs. J'aimerais le refaire mais avec un parcours plus court », et pour Aurélie, passagère de la joëlette, « il y avait beaucoup de

*monde, ça m'a plu et je voudrais bien le refaire l'année prochaine ». Valentin parle déjà d'un « très bon souvenir des 3 jours. C'était une course remarquable, il y avait un esprit d'équipe et une bonne ambiance, c'était bien organisé, j'étais étonné par tout ce monde, je conseille à tous de le faire un jour, même si ce n'est pas évident ». Patrick, coureur remplaçant, regrette de ne pas avoir pu courir cette année « Je voudrais faire la course la prochaine fois. Il y avait un peu trop de monde, il fallait se repérer ».*

L'APA JH de la Creuse et le SPAC s'associent pour remercier et féliciter les coureurs pour leur investissement et leur implication. Le SPAC remercie tous les partenaires, à savoir AESIO Mutuelle Nouvelle-Aquitaine, l'APA JH de la Creuse, sans oublier l'UFOLEP 23. Rendez-vous l'année prochaine !

Jean-Paul Guillon  
Accompagnat Educatif et Social  
Foyer d'Hébergement de Guéret

## Pari réussi pour les jeunes aussi

Du 26 au 28 mai 2022, un groupe de neuf jeunes de l'IME de Grancher a eu la chance de se rendre à la 14<sup>ème</sup> édition du championnat du monde de Joëlettes. Quatre d'entre eux ont participé au championnat après plusieurs mois d'entraînement : Dimitri, Alexandre, Bryan et Miray constituant de ce fait la seule équipe de leur catégorie.

Entourés de leur coach et éducateur sportif Fabien Aubrun ainsi que de Julien Chanudet, moniteur éducateur, et ayant bénéficié du soutien de leurs camarades durant la course, l'équipe de joëlette a réalisé un défi sportif très courageux et dont ils peuvent être fiers.

Après deux jours de préparation, ils sont arrivés samedi à Saujon dans la matinée. L'équipe de joëlette s'est préparée sous les applaudissements et encouragements de leurs camarades. Onze heures, le coup de départ de la course est sonné. Les équipes les plus rapides partent en dernier par souci d'équité pour les plus lents.

Tout le groupe de l'IME de Grancher soutient le numéro 17 porté par nos courageux sportifs. C'est l'arrivée après 1h35 d'efforts et une 64<sup>ème</sup> place bien méritée ! Félicitations aux sportifs et remerciements aux supporters (Jocéline, Jérémy, Jean-François, Alizée et Mathis) ainsi qu'à leurs encadrants (Perrine, Virginie, Sylvie).

Julie Cartalade  
Stagiaire communication - IME de Grancher



# ALLER PLUS LOIN

Siège social



L'équipe de la plateforme prend forme : Sarah et Mathilde, infirmières, seront rejointes le 29 août par Stéphanie, éducatrice spécialisée et Robin, psychomotricien. Célia Marceau, directrice qualité et santé, en assure la gestion.

**PRAETER** « aller plus loin que » en latin. C'est bien l'enjeu et le challenge à la fois. Si l'on veut représenter PRAETER par un acronyme, on retiendra les termes de « Plateforme de Ressources d'Appui et d'Expertise Technique, d'Education et de Recherche ».

Imaginé par le Président Patrick Colo, la plateforme de ressources est née d'un constat de carence de certains professionnels paramédicaux et médicaux au sein des établissements et services de l'APA JH de la Creuse et qu'il fallait mobiliser les ressources pour proposer des temps pleins sur des métiers déjà en tension si l'on parle de médecin, ergothérapeute, orthophoniste, ...

Au sein de l'équipe, nous rejoindrons également un éducateur spécialisé sur l'autisme et un éducateur spécialisé sur le handicap psychique.

### Quelles interventions, quelles modalités ?

Les professionnels de la plateforme pourront être mobilisés individuellement, en binôme ou en équipe pour intervenir :

- En remplacement sur des temps ciblés dans certains établissements ou services qui sont en carence de

professionnels à un instant T, mais ce n'est pas un pool de remplacement

- En complément, renfort, soutien, d'intervention sur des besoins d'accompagnements spécifiques ;
- En évaluation de situation sur des temps d'accompagnement identifiés des résidents ou pour accompagner aussi les professionnels si besoin ;
- Sur le champ de la prévention car cela n'est actuellement pas assez développé ;
- Au sein des actions de coordination des soins, des parcours de santé, si besoin avec les réseaux de soins, la e-santé, ... ;
- En termes de représentation et de contribution de l'APA JH de la Creuse dans les réseaux de soins et de prévention.

C'est le début d'un projet innovant et motivant que j'ai la chance de coordonner, de diriger et c'est un projet qui est amené à évoluer, à s'enrichir de ses premières expériences et des professionnels qui la constituent.

Célia Marceau,  
Directrice qualité et santé

# DON DE SOI

Pôle Education et Apprentissages



Les jeunes des IME ne cachent pas leur fierté d'être solidaires.

**Le 19 mai dernier, Jacques Forgeron de l'association Creuse Corrèze pour les enfants d'Ukraine est venu à l'IME de Grancher pour récolter les dons des jeunes de nos deux IME.**

En atelier menuiserie ou couture, les adolescents ont en effet confectionné de nombreux petits jeux et autres objets utiles (lingettes en tissu, dominos, petites guitares, jeux de construction, sacs, ...) afin de les offrir aux familles ukrainiennes installées en Creuse.

« Les jeunes ont adhéré tout de suite au projet, ils ont été très investis et ont pris plaisir à faire ces créations. Ils sont touchés par la situation de ces familles », commente Emilie Terrasson, éducatrice à l'IME de La Ribe.

Christian Laurance, secrétaire général de l'APA JH de la Creuse, a transmis les félicitations de l'association aux jeunes et aux équipes. C'est lui qui était entré en contact avec Jacques Forgeron pour connaître les besoins éventuels : « c'est un soutien par l'exemple, on voulait faire des choses concrètes ».

C'est avec une grande émotion que Jacques Forgeron a remercié les jeunes et leurs encadrants au nom des familles, et a assuré que les objets seront remis aux familles actuellement hébergées à Saint-Vaury : « ils seront heureux que ces objets aient été réalisés par vous et pour eux, c'est un bel acte de solidarité ».

# CPOM : un contrat qui nous engage

Le 22 décembre 2021, l'APAJH de la Creuse signait avec le Conseil Départemental de la Creuse et l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine son premier CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), après plusieurs mois de négociations. Ce contrat fixe les objectifs de l'association pour les cinq ans à venir, et les moyens qui lui sont octroyés pour les atteindre.



Signature du CPOM le 22/12/21

## Qu'est-ce qu'un CPOM ?

Créés par la Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens constituent un outil majeur de régulation de l'offre de soins. Ils assoient la légitimité de l'exercice de l'association, en permettant de « justifier » et de sécuriser son activité auprès de ses partenaires (financeurs notamment).

Le CPOM vise à mettre en cohérence les objectifs du gestionnaire avec les objectifs des politiques publiques (dont ceux du Projet Régional de Santé et du Schéma Départemental de l'Autonomie). Il prévoit les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs, sur une durée maximale de 5 ans. Le CPOM est signé par l'organisme gestionnaire et les autorités de tarification et de contrôle.

L'ordonnance de 2005 permet aux gestionnaires d'être exonérés de la procédure budgétaire contradictoire annuelle, tout en bénéficiant d'une plus grande liberté pour l'affectation des résultats. Elle permet également, au sein d'un même organisme gestionnaire, de signer un contrat pluri établissements et services, ce qui favorise la fongibilité des crédits.

L'article 75 de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2016 généralise les CPOM dans le champ du handicap. Il rend obligatoire la signature d'un CPOM pour les établissements et services du secteur personnes handicapées. La date butoir était fixée au 31 décembre 2021.

Le CPOM valide les orientations et projets stratégiques des établissements, et vise l'amélioration de la performance et de la gestion interne des établissements (dans un souci d'amélioration continue du service rendu aux usagers, de la performance et de l'efficacité de la dépense publique). C'est aussi un contrat de confiance entre les pouvoirs publics et les gestionnaires, basé sur une volonté commune de concilier une gestion moderne avec l'efficacité sociale.

La réforme de la contractualisation dans le secteur Personnes Handicapées est couplée à une réforme de la tarification, SERAPHIN-PH qui vise une automatisation de l'allocation des ressources, et à une réforme budgétaire.

**Le CPOM de l'APAJH de la Creuse a été travaillé suivant cinq axes principaux, eux-même déclinés en 13 "fiches-actions" d'objectifs opérationnels.**

Les actes retenus par l'association sont :

- la transformation de l'offre et le virage inclusif
- l'approche populationnelle
- le déploiement de la démarche "réponse accompagnée pour tous"
- la transformation de l'organisation
- la performance, l'efficacité et la qualité.

Il s'agit là de la suite logique du développement de l'association, qui de fait se donne les moyens de mener ses combats avec une vision sur cinq ans. Niveau financier, le CPOM induit un raisonnement en trésorerie consolidée au niveau associatif et une réflexion globale de la gestion financière.

## Le virage inclusif : vers l'école de demain

**L'inclusion scolaire est l'un des grands chantiers du CPOM, car l'une des grandes causes de l'APAJH.**

Afin d'atteindre l'objectif national de 50% de services dans l'offre médico-sociale en 2022, l'association fait le choix de redéployer ses places d'établissements en faveur de réponses et prestations en services intégrés. En cela, 22 places d'hébergement (internat et semi-internat) vont être adaptées en 44 places de SESSAD pour soutenir l'inclusion en milieu ordinaire.

Un SESSAD à agrément unique et à accompagnements spécialisés va remplacer les trois SESSAD existants (Déficience Intellectuelle - Troubles du Comportement / Déficience Auditive - Troubles spécifiques du Langage / Déficience Moteur). Le SESSAD unique reprendra ces trois spécialisations et intégrera en plus l'accompagnement des troubles neuro-développementaux (TSA, DYS, ...) et l'accompagnement à la professionnalisation (SESSAD PRO).

Le SESSAD sera installé dans un lieu d'accueil unique et identifié, et une organisation en plateforme IME/SESSAD sera mise en place. Cela permettra de favoriser une approche d'accompagnement globale et transversale en développant les approches interdisciplinaires et en assurant davantage de complémentarité entre les professionnels et les interventions coordonnées.

Pour les jeunes actuellement en IME, les partenariats permettant de renforcer



*L'inclusion scolaire est une des priorités de l'APAJH de la Creuse.*

l'inclusion scolaire seront développés. Ainsi, les inclusions individuelles et les immersions en écoles, collèges et lycées se poursuivront, et l'association espère pouvoir externaliser des unités d'enseignement en lien avec l'Education Nationale. Pour cela, la signature d'une convention constitutive pluriannuelle concernant les externalisations, avec l'Education Nationale et l'ARS, est essentielle.

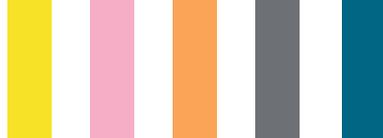
L'inclusion inversée sera un autre moyen pour les jeunes des IME de prendre leur place dans la société. L'intégration de

classes extérieures aux projets animés et proposés par les enseignants des établissements seront maintenus et élargis, et les sorties scolaires seront organisées en lien avec les structures culturelles ou sportives du secteur.

Enfin, l'association espère conclure la convention territoriale pour l'équipe mobile d'appui à la scolarisation (EMAMSCO), ce qui permettra aux professionnels éducatifs de l'APAJH de la Creuse d'intervenir auprès de leurs homologues de l'Education Nationale.

### L'IME de Grancher sera restructuré

C'est le premier établissement créé par l'APAJH de la Creuse, celui qui symbolise à lui seul le combat des militants pour les jeunes en situation de handicap : l'IME de Grancher, sur la colline du même nom, va bénéficier d'une restructuration quasi complète afin de s'adapter aux besoins des jeunes accueillis. Les unités d'hébergement vont être transformées pour répondre aux besoins spécifiques et aux normes actuelles (chambres individuelles, sanitaires, ...). Les appartements de fonction vont être convertis en appartements d'application (voir ci-dessous). Par ailleurs, le bâtiment des classes sera mis aux normes d'accessibilité et de sécurité et le nombre de classes réduit. Enfin, le gymnase sera transformé en terrain multi-sports.



# Vers une réponse accompagnée pour tous

Il s'agit ici d'une référence à la démarche "une réponse accompagnée pour tous" de la stratégie quinquennale du gouvernement d'évolution de l'offre médico-sociale.

En tant que première association "tout handicap" de France, l'APA JH se doit de tendre vers le "zéro sans solution" et d'anticiper les ruptures de parcours : cela se traduit par une approche populationnelle, c'est-à-dire qui répond aux besoins spécifiques en fonction du handicap.

Ainsi, l'association a d'ores et déjà entamé une démarche de certification "autisme" et "polyhandicap" pour certains de ses établissements, et tend à étendre ce processus à tous les établissements concernés par ces spécificités. L'accompagnement des personnes présentant un handicap psychique ou des troubles du comportement sera renforcé.

Les réponses se doivent aussi d'être adaptées à l'âge, et les interventions précoces seront intégrées dans l'accompagnement du SESSAD unique.

En ce qui concerne le vieillissement, l'APA JH de la Creuse souhaite décloisonner les secteurs du handicap et du grand âge, en prévoyant des partenariats et des conventionnements avec les acteurs du secteur de la personne âgée pour créer de nouvelles passerelles entre les structures, concevoir des projets ou activités en commun et mutualiser les ressources sur les bassins de vie communs. En interne, l'association souhaite spécialiser son offre avec un suivi médical préventif, un rythme de vie et des activités adaptés et une formation des professionnels.

# L'accès au soin et à la santé dans le viseur

De nombreuses actions existent déjà au sein de chaque structure. Ces dernières sont à amplifier et à structurer dans une culture et des actions communes et partagées par tous les établissements et services de l'association.

Une politique de prévention, de dépistages et d'éducation à la santé sera déployée, appuyée par la formation des professionnels à la prévention et aux risques des différentes addictions, par des programmes d'activités physiques adaptés tournés vers l'inclusion et par la promotion de la prise en charge buccodentaire des usagers à besoins spécifiques.

Les partenariats avec les acteurs du territoire spécialisés dans le domaine



La prévention est le premier pas vers une bonne santé.

de la santé sont à renforcer, que ce soit par des conventions ou la promotion du "passeport santé", tout en continuant l'accompagnement physique aux rendez-vous en gérant le temps de transport. Enfin, l'APA JH de la Creuse souhaite

contribuer au déploiement d'une offre territoriale en santé, en développant la télémédecine, la téléexpertise et l'utilisation de la messagerie sécurisée et en participant aux Communautés Professionnelles Territoriales de Santé.

# Favoriser l'inclusion professionnelle



L'inclusion par le travail est l'une des plus grandes sources de satisfaction pour les personnes en situation de handicap.

En ce sens, il se doit d'être accompagné dès le plus jeune âge. Pour le Pôle Education et Apprentissages, cela passe par le développement des terrains de stages dans les entreprises locales, et par des ateliers de préprofessionnalisation hors les murs.

Le Pôle Travail et Emploi Accompagné souhaite continuer à sensibiliser les entreprises au handicap en renforçant notamment les actions de *job coaching* et la mise à disposition de travailleurs handicapés en entreprises. L'ESAT souhaite permettre des périodes de mise en situation dans ces entreprises. Le service de soutien va évoluer pour y intégrer l'accompagnement à la vie professionnelle.

La valorisation et la reconnaissance des compétences professionnelles seront renforcées, par la formation mais aussi par la consolidation de la participation au dispositif Différent et Compétent et l'inscription dans des dispositifs tels que la Validation des Acquis de l'Expérience.

# De l'hébergement à l'habitat



*L'habitat inclusif est l'un des enjeux de l'avenir.*

**Afin de suivre l'évolution des besoins et les enjeux de l'accueil des personnes accompagnées, des projets de restructuration de grande ampleur vont être menés, afin de garantir sécurité et bienveillance aux personnes accueillies.**

Le premier établissement à bénéficier de ces travaux sera la Maison d'Accueil Spécialisée de Sauzet à Budelière, l'une des premières MAS de France, créée en 1979. Sa conception et son organisation actuelle sont portées sur la vie collective (grandes unités, chambres de trois, salle de bains pour six, ...) et ne favorisent pas les réponses à des besoins individualisés. Ainsi, un vaste projet d'adaptation du lieu de vie et des conditions de travail est à l'étude, pour respecter l'intégrité, l'intimité et la dignité des résidents. Ce projet induit un fonctionnement en petites unités de vie spécialisées.

La situation du Foyer d'Accueil Médicalisé de Gentioux est toujours en négociation avec la communauté de communes Creuse Grand Sud.

Les envies et besoins des personnes en situation de handicap ont évolué : elles sont de plus en plus à souhaiter, comme tout un chacun, choisir leur domicile et les personnes avec qui le partager. A l'heure actuelle, sur le territoire creusoise, il manque de réponse adaptée à ces demandes...

L'APAJH de la Creuse souhaite donc naturellement diversifier l'offre de prise en charge en mettant en place des dispositifs d'habitat inclusif. Afin d'accompagner à l'autonomie sociale des jeunes, six "appartements d'application" seront développés à l'IME de Grancher. Pour les jeunes majeurs des établissements

et services du Pôle Education et Apprentissages, l'objectif est de créer "hors les murs" un appartement deux places, quatre studios individuels et une maison de six places.

Pour les adultes, deux appartements d'application pour les travailleurs d'ESAT et pour les jeunes majeurs sous amendement Creton sont programmés. Par ailleurs, deux appartements foyer à proximité du foyer d'hébergement de Guéret bénéficieront d'une présence éducative renforcée. A noter qu'une première résidence inclusive a vu le jour début 2022 à Guéret.

Par ailleurs, trente places d'hébergement du Foyer de Guéret seront transformées en places de Foyers de vie et en places de SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale). Ce dernier sera relocalisé sur le site de Cherbailloux (ancienne blanchisserie) afin de lui donner une identité propre et mieux accueillir les usagers. Le Foyer d'hébergement de Guéret sera restructuré en lien avec les projets d'habitat inclusif et le vieillissement des résidents. Par ailleurs, le foyer de vie des Champs-Blancs à Sainte-Feyre bénéficiera également d'une extension afin d'adapter les lieux de vie à la création de huit places supplémentaires.

## L'indispensable transformation de l'organisation

**Les mutations du secteur nécessitent une révision de l'organigramme et de la gouvernance de l'association, et un fonctionnement en plateforme semble s'imposer pour une organisation souple et mouvante, une meilleure adaptation et la mutualisation et l'optimisation des ressources allouées.**

Ainsi, les rôles et missions de la gouvernance se doivent d'être clarifiés : fonction d'administrateur, d'administrateur délégué, rôle des commissions, ... Pour la dirigeance, un organigramme cible fondé sur une triangulation Direction générale / Siège / Direction de Pôles se met en

place pour redéfinir les rôles de chacun et assurer un fonctionnement cohérent.

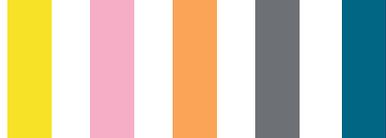
L'organisation en "plateforme" répondra à quatre objectifs : plateau technique médical et paramédical mutualisé et spécialisé, appui à l'accompagnement des handicaps spécifiques et à la coordination des parcours, et mise en place d'une équipe mobile d'intervention pour soutenir professionnels, aidants familiaux et autres partenaires.

### Logique de performance

Afin de répondre aux enjeux de la transformation de l'offre, la culture du

management de la qualité sera renforcé au sein des établissements et services, et une politique RH sera menée afin de permettre d'accompagner cette transformation et le virage inclusif, d'accroître les compétences et de favoriser la qualité de vie au travail.

Une sécurisation et un renforcement du Système d'Information est pour cela indispensable, en parallèle du développement de la réponse logicielle, en particulier en ce qui concerne le déploiement du dossier unique de l'usager. La communication interne et externe se doit également d'être refondée.



# LA MOBILITÉ, C'EST PERMIS !

## Pôle Travail et Emploi Accompagné



**De nombreux ouvriers des ateliers du Masgerot ont un véhicule motorisé (scooter, voitures sans permis, voiture). Afin de sensibiliser et sécuriser la conduite, de limiter les accidents de trajets les ateliers du Masgerot par le biais du dispositif d'accompagnement socio-professionnel à organisé une action mobilité en 3 modules.**

Le premier a permis de réviser les dispositifs en matière de circulation routière avec comme partenaires Ludivine Roux, monitrice auto-école et Valérie Viot, coordinatrice, du réseau MAP (appui à la mobilité).

Les volontaires ont ensuite rencontré le Major Laurent Bialoux de l'escadron départemental de sécurité routière de la Creuse, qui leur a rappelé les documents utiles et obligatoires et fait prendre conscience des risques liés aux infractions.

Enfin, ils se sont rendus au lycée professionnel Louis-Gaston Roussillat, pour un atelier "entretenir et contrôler son véhicule". Le proviseur Christophe Vareille avait confié le projet à Laurent Vigneron, professeur de maintenance automobile et Jean-Luc Denoueix professeur de français. Ils ont travaillé avec les élèves de 2<sup>e</sup> année de CAP maintenance des véhicules option voitures particulières.

Les lycéens, sollicités à la rentrée 2021, se sont mobilisés et impliqués. Ils ont acquis des connaissances tout au long de leur cursus pour en transmettre une partie lors de ce temps d'échanges et de démonstrations. Cet atelier les a d'autant plus valorisés qu'ils étaient en

posture réelle professionnel/client. Ils ont également réalisé un support illustré pour guider les novices en mécanique dans l'entretien et le contrôle des véhicules.

Les élèves ont présenté le projet lors de la journée de présentation des chefs d'œuvres des lycées rassemblant 27 établissements du Rectorat de Limoges le 11 mai dernier au Château de Rochechouart, ils ont remporté le prix de l'inclusion !

45 ouvriers des ateliers du Masgerot ont pu bénéficier de cette action montée et coordonnée par Christine Charré, Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF), qui a déjà des nouvelles demandes en perspective...

La mobilité c'est aussi l'accès au code qui est une préoccupation de certains ouvriers. Le Dispositif d'Accompagnement Socio-Professionnel (DASP) travaille avec les partenaires du territoire comme le réseau MAP en facilitant par exemple l'accès aux ateliers "culture mobilité" pour appréhender le vocabulaire spécifique du code de la route et faciliter la compréhension des consignes et l'apprentissage des règles.

Les conseillères peuvent également accompagner les ouvriers dans le montage de leur dossier de formation et en demandant un financement complémentaire pour leur permis B.

Dans un département où la problématique de la mobilité est prépondérante, l'APAJH de la Creuse met tout en oeuvre pour que les personnes en situation de handicap qu'elle accompagne ne soient pas davantage pénalisées. Un partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret est à l'étude pour ouvrir une ligne de bus. Celle-ci irait du centre-ville jusqu'à la zone de Clocher où sont implantés les ESAT de l'APAJH de la Creuse et de l'ADAPEI 23.

# TRAVAIL À CHAUD

## Pôle Travail et Emploi Accompagné



**La saison estivale s'accompagne de fortes chaleurs. La direction de l'ESAT du Masgerot a décidé d'aménager les horaires de travail, de réorganiser les ateliers et de mettre à disposition des bouteilles d'eau.**

Sur cette période de fortes chaleurs, les moniteurs d'ateliers sont particulièrement vigilants. Ils s'assurent de l'application des recommandations et adaptent l'organisation des chantiers.

Dans le même temps, le Dispositif d'Accompagnement Socio-Professionnel a mis en place des actions d'informations sur les risques liés aux fortes chaleurs au travail et les précautions, recommandations à appliquer (hydratation, pauses et en-cas, habillement...). Des supports adaptés (plannings, livrets). ont été créés. Les conseillères ont profité de ce temps consacré à la santé pour faire un rappel sur les zoonoses et zoomer sur les précautions à prendre avec les chenilles processionnaires, particulièrement présentes cette année. Elles espèrent pouvoir bientôt travailler en collaboration avec les infirmières de la plateforme médicale et paramédicale mise en place par l'APAJH de la Creuse.

Nous souhaitons bon courage aux équipes pour la saison estivale 2022.

**Christine Charré, Conseillère en Economie Sociale et Familiale**

# JE DONNE DONC JE SUIS

Pôle Habitat - Vie Sociale

**Le Foyer d'hébergement de Guéret est situé au cœur de la ville. Cette situation géographique est un atout majeur et indéniable, propice à l'ouverture, et ainsi à donner vie à l'inclusion au quotidien.**

Ici, les personnes accueillies sont majoritairement des travailleurs ou des anciens travailleurs d'ESAT et chacun peut exercer son droit fondamental d'aller et venir. Plus de la moitié des résidents a choisi de pratiquer une activité sportive ou de loisirs. Dominique, par exemple, se rend tous les vendredis à un atelier chorale, proposé par le Centre Communal d'Action Sociale. « *Cela me plaît énormément ! J'ai rencontré des gens, et certains sont devenus mes amis. On se téléphone, on se rend visite.* » Pour Sylviane, c'est l'activité « loisirs créatifs », conduite également avec le CCAS, qui a retenu son intérêt. « *On fait de belles choses, on boit le café, on discute.* »

Avec nos voisins du Foyer des Jeunes Travailleurs, le partenariat coule de source. Au-delà du traditionnel barbecue estival organisé en commun, les occasions de rencontres sont multiples : après-midis jeux, concerts, bar associatif, ... et pour Michel « *on voit des jeunes, ça change !* ». Certains ont même choisi de s'impliquer davantage et de prendre une place active dans la vie locale, notamment par le biais du bénévolat.

## Engagement citoyen

Ainsi, en atelier cuisine, quand nous nous sommes posé la question du « bien et mieux manger », nous nous sommes naturellement tournés vers le Groupement des Agriculteurs Biologiques de la Creuse. Ceux-ci proposent en effet un drive fermier, tous les mardis soirs, à la quincaillerie de Guéret. L'opportunité d'acheter des produits exclusivement bio et locaux.

Le groupement fait appel à ses consommateurs pour participer bénévolement aux distributions, avec les producteurs, et c'est ainsi que plusieurs personnes se sont lancées ! Daniel

accueille les clients, Patricia, Mireille et Sandrine s'entraident pour répartir les commandes. Les permanences se déroulent dans la bonne humeur et la convivialité, des complicités se nouent. La participation des résidents est unanimement plébiscitée par tous les acteurs du groupement.

Certains partenariats sont plus ponctuels, mais tout aussi riches et porteurs d'échanges et de belles rencontres. Plusieurs personnes s'investissent par exemple, avec les associations d'anciens combattants de la Creuse, dans l'organisation du rallye de la résistance. C'est une manifestation qui célèbre et commémore les combats de l'été 1944, et en particulier, ceux ayant conduit à la libération de Guéret, au lendemain du débarquement des Alliés en Normandie. Nous fléchons habituellement le parcours qui permet aux participants de rallier les différents lieux emblématiques de ces combats. Pour Charles c'est l'occasion de partager ses nombreuses connaissances historiques avec tous les intervenants. Cette année il aimerait réaliser un feuillet commentant chaque lieu car « *c'est important de perpétuer cette mémoire, c'est un morceau de notre histoire à tous* ». Et cette année, plus aucun ancien résistant ou déporté ne sera présent alors « *que c'est grâce à eux qu'on est ici* ».

Au travers de leurs pluriels engagements citoyens, les résidents du Foyer APAJH contribuent à changer le regard sur le handicap. Et le partenariat est bien un des leviers de ce changement. Il participe à ce chacun soit accueilli dans sa singularité, accepté tel qu'il est, reconnu



Daniel est bénévole au Drive de la Quincaill'.

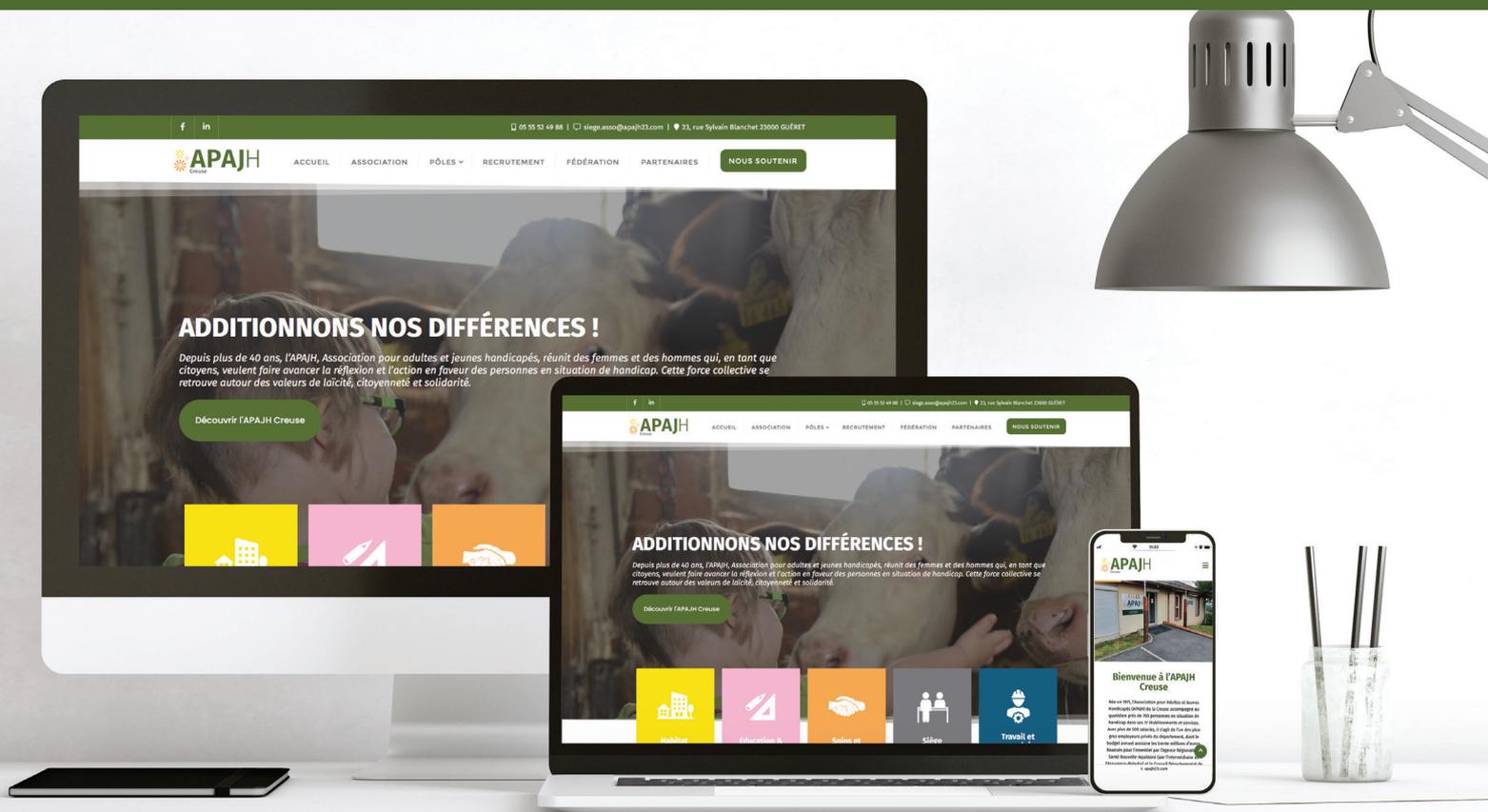
pour ses compétences, son énergie, son implication.

Michel aimerait participer aux conseils de quartiers de Guéret « *parce qu'on a notre mot à dire !* ». Moïse voudrait bien relancer la fête des voisins, que nous avons déjà impulsée dans notre quartier il y a quelques années. Jonathan souhaiterait réfléchir au gaspillage alimentaire. D'autres évoquent encore des jardins partagés, des actions de nettoyage de la nature, ... Et c'est, entre autres, pour soutenir et étayer tous ces projets que les professionnels réfléchissent actuellement à l'appui spécifique qui pourrait être apporté.

Gaëlle Parouty, Educatrice Spécialisée au Foyer d'Hébergement de Guéret

**Pour plus d'informations :**  
[www.ledrivedelaquincaill.fr](http://www.ledrivedelaquincaill.fr)  
[www.gab23.org](http://www.gab23.org)

# Découvrez vite le nouveau site de l'APAJH de la Creuse



[www.apajhcreuse.fr](http://www.apajhcreuse.fr)

## ADHÉSION

### INDIVIDUELLE 2022

Plus d'infos : [siege.asso@apajh23.com](mailto:siege.asso@apajh23.com) / 05 55 52 49 88

Le versement est à envoyer à :  
**APAJH de la Creuse**  
23, rue Sylvain Blanchet  
23000 GUERET

> Nom, prénom : .....

> Adresse : .....

.....

.....

>Téléphone : .....

> Courriel : .....

> Profession : .....

Déclare : Adhérer  Réadhérer

à l'APAJH et aux principes qu'elle défend <sup>(1)</sup>

Verse ci-joint par chèque à l'ordre de l'APAJH de la

Creuse un montant de : ..... €

#### MODALITÉS

- Je souhaite adhérer à l'APAJH et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an <sup>(2)</sup> et <sup>(3)</sup> : 36 € (ou 26€ si usager, famille d'usager ou enfant recensé au fichier handicap MGEN)
- + Pour toute autre personne résidant à la même adresse <sup>(2)</sup> : 26.50 €
- + Pour une troisième personne résidant à la même adresse : 18 €

#### DONATEURS ET BIENFAITEURS

- Je souhaite effectuer un don à l'APAJH et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an <sup>(3)</sup> : 85 € <sup>(4)</sup> ou plus
- Je souhaite être un membre bienfaiteur et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an <sup>(3)</sup> : 316 € <sup>(4)</sup> ou plus

*(1) L'adhésion implique l'acceptation des principes de l'association et le versement de la cotisation prévue à l'article 4 des statuts*

*(2) Une seule revue par famille à la même adresse*

*(3) Dont 8 € inclus pour l'abonnement à la revue obligatoire et non déductibles des impôts.*

*(4) L'APAJH de la Creuse percevra tout montant versé au-delà de la somme indiquée ci-dessus, correspondant au minimum à reverser à la Fédération Nationale.*

## RESTEZ A LA PAGE !

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



@apajhdelacreuse



@esatdumasgerot



@apajhdelacreuse



10-31-3358 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. /pefc-france.org